

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937  
 des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
 REUNIES  
 et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, ANNECY, etc.

**Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>me</sup>)**

Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon (6<sup>e</sup>)

ABONNEMENT ANNUEL	{ France et Colonies Françaises .....	600 francs
C. C. P. Lyon 101-98	{ Etranger: . . . . .	600 —

celle du *Clitocybe nébuleux*, en tous cas nullement farineuse.

Habitat : sous conifères et feuillus.

Cette espèce n'est pas très rare, mais elle est souvent confondue avec d'autres *Clitocybes* à chapeau ombiliqué et à lamelles franchement décurrentes. Son pied creux, au moins à la fin, nettement cartilagineux, le plus souvent comprimé, permettra de la distinguer aisément.

*Marasmius crassicolens* Romagn. — Espèce du groupe *Foetidi*, très affine à *Marasmius Cauveti* R.M. ; elle en diffère surtout par son odeur, non pas fortement alliagée, mais d'eau croupie, de chou pourri. Trouvé réuni en petites touffes de deux à cinq individus, adhérents fortement aux feuilles mortes de hêtres, par un mycélium jaunâtre.

Dans ce même groupe, il existe une autre espèce : *Marasmius acicola* Romagn. présentant des caractères peu différenciés de ceux se rapportant à *Marasmius crassicolens*, notamment la même odeur, mais croissant sur les aiguilles de conifères, surtout de *Picea*.

G. MÉTROD et F. MARTI ont récolté ces deux espèces. Ils commentent les caractères de l'une et de l'autre dans une note publiée dans *Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde*, mars 1955, p. 38, et disent avoir acquis la conviction que les *M. crassicolens* et *acicola* ne peuvent pas être séparés spécifiquement.

Ne connaissant par *M. acicola*, je ne puis prendre position.

A la présentation des champignons était adjoint un concours scolaire de collections d'histoire naturelle. Quinze concurrents ont été primés. La variété et l'art de la présentation dans toutes les branches de l'histoire naturelle ont été remarquables. Ce concours avait, entre autres avantages, celui de présenter un éventail des nombreuses activités de la Société.

## PARTIE SCIENTIFIQUE

### LA STATION DE CREPIS RHAETICA Hegtsch. AU COL DE L'ISERAN (Savoie)

par G. NÉTIEN.

Le *Crepis Rhaetica* Hegtsch. = *C. jubata* Koch. = *C. Chrysantha* DC. = *Soyeria jubata* Rouy, est une grande rareté pour la flore des Alpes françaises.

Cette petite composée se reconnaît à sa tige très courte (2-5 cm), solitaire, terminée par un capitule de fleurs jaunes dont les bractées sont hérissées de poils mous étalés, non glanduleux. La tige porte 1 à 2 feuilles entières brièvement dentelées ; les radicales sont oblongues-obovales, rarement poilues. Plantes non stolonifères.

J'ai retrouvé cette plante le 30 août 1956 à la station habituelle où elle est signalée depuis longtemps : dans les éboulis du col de l'Iseran (2780 m) non loin du chalet-hôtel, en compagnie de quelques espèces, en particulier : *Campanula cenisia*, *Ranunculus glacialis*, *Gaya simplex*, *Carex curvula* ssp. *Rosae Gilomen*, *Cerastium latifolium*, *Hutchinsia alpina*, *Thlaspi rotundifolia*.

Cette plante des Alpes du Valais et des Grisons, signalée d'après BOUVIER (Flore des Alpes, Suisse et Savoie, 1878) dans la vallée de Bagnes-Zermatt au pied du Cervin, Lavirum dans l'Engadine, est marquée dans la Flore de CARIOT et SAINT-LAGER (8<sup>me</sup> édition, 1897) dans son unique station du col de l'Iseran près de la cabane.

PERRIER DE LA BATHIE ajoutait comme localités savoyardes : la Vanoise, La Rocheure, La Leisse, bien que Nisius Roux en 1900 contestait sa présence dans ces trois stations.

Dans ses herborisations alpines au col de l'Iseran, le D<sup>r</sup> PERROUD, botaniste lyonnais l'a récoltée en août 1875. Ces dernières années, P. Le BRUN écrivait en 1932 dans « Le Monde des Plantes » (page 35) : « malgré nos craintes, l'établissement d'un chalet-hôtel au col du Mont Iseran, n'a aucunement endommagé la localité, probablement unique en France ». Cependant, notre confrère lyonnais L. CASTELLI (Soc. Bot. Fr., 1952, 99, n° 4-6, 167) pouvait ajouter deux autres stations dans ce secteur : le col de la Bailletta (entre la pointe de la Bailletta et un contrefort de la Tsanteleina), col qui fait communiquer Val-d'Isère et le vallon de la Sassièrre, et au-dessus de Tignes, sur les pentes de la Grande-Sassièrre dominant le vallon de la Grande Combe à 2750 m.

Dans l'excursion de la Société Botanique de France (Coupe floristique des Alpes, in Bull. Soc. Bot. Fr., 1951, 97, 99), en août 1950, MM. CHOUARD et GAMS retrouvaient cette plante au col de l'Iseran en compagnie d'une espèce nouvelle pour l'Europe non arctique : *Sagina intermedia* Fenzl. = *S. nivalis* Fr.

Dans la révision de la Flore de CARIOT et SAINT-LAGER (en préparation), il semble donc que nous puissions ajouter, à la station toujours prospère du Col, quelques irradiations étroitement localisées dans ce secteur géographique.

Présenté à la Section Botanique en sa séance du 10 novembre 1956.

## DESCRIPTION DE RACES ET FORMES NOUVELLES DE ZYGENES, PRINCIPALEMENT DU SUD-EST DE LA FRANCE

(Lep. Zygaenidae)

par F. DUJARDIN (Nice).

En application des Règles de la Nomenclature trinominale en vigueur, nous sommes actuellement dans l'obligation de réserver le terme de « sous-espèce » à toute race ou forme géographique prédominante bien différenciée, et cela, quelle que soit la nature et le degré de sa différenciation. Cependant, nous devons constater que tout ce qui a été décrit sous ce terme, ne correspond pas toujours à une constitution intrinsèque uniformément identique. Ainsi, il existe divers degrés dans la différenciation, comme il existe également diverses valeurs dans la constitution. Pour les exprimer j'ai proposé des termes qui circonscrivent plus étroitement la nature de ces formes<sup>1</sup>.

En réalité, le terme de « subspecies », sensu stricto, ne doit s'appliquer qu'aux grandes entités subsécifiques telles que *Zygaena filipendulae* ssp. *filipendulae* L. et *Z. filipendulae* ssp. *stoechadis* Bkh., *Zygaena transalpina* ssp. *transalpina* Esp. et *Z. transalpina* ssp. *hippocrepidis* Hbn. C'est le sens classique de la sous-espèce chez les auteurs qui estiment que c'est à cette notion que devraient se limiter les descriptions de formes géographiques. Ce terme, cependant, ne suffit plus à ceux qui ont effectué une étude approfondie des « races » et se sont rendu compte de leur complexité.

La sous-espèce, ainsi restreinte, peut, à son tour, se subdiviser en races génétiquement stables (« radices »), qui, à nouveau, se subdivisent

1. Voir : F. DUJARDIN, La Genèse Quaternaire, in « Lambillionea », Déc. 1949, Avr. 1950, Déc. 1950.